

## Troisième note sur le nombre des espèces nouvelles d'araignées décrites chaque année

par Pierre BONNET \*

Dans mon important travail "*Bibliographia Araneorum*", j'ai donné des résultats numériques résultant de l'analyse de tout ce qui avait été écrit sur les araignées de 1757 à 1939.

En 1939, compte tenu de nombreuses synonymies, il existait 22.398 espèces d'araignées. Sur ce nombre, il n'y en avait guère que 3.000 que l'on pouvait considérer comme bien connues et dont la spécificité était bien établie; 4.000 n'avaient été reprises que deux à cinq fois, les 15.000 autres en étaient toujours à leur état d'espèces nouvelles uniques n'ayant jamais plus été rencontrées. Sur ce dernier chiffre, il y en avait 5.487 que l'on n'avait jamais retrouvées depuis cinquante ans et 825 depuis plus de cent ans!

On pouvait déduire que ces 6.232 araignées (5.487 plus 825) ne correspondaient à rien de réel, qu'on ne les retrouverait jamais, sans doute parce qu'on ne peut les reconnaître d'après les descriptions données et que les types ont disparu. Je ne pense pas qu'il soit possible de considérer ces espèces comme rarissimes: il serait étrange que l'on ait tout juste récolté, ce jour là, le seul individu d'une espèce nouvelle. D'ailleurs, à mon sens, une espèce rare ne peut exister, car si elle est rare, elle disparaît.

Par la suite, j'ai relevé, à trois reprises, dans le *Zoological Record*, les espèces nouvelles décrites chaque année; cela donne les chiffres suivants:

De 1940 à 1958 (19 ans)	4.847	soit 255 par an
De 1959 à 1962 (4 ans)	948	soit 237 par an
De 1963 à 1965 (3 ans)	818	soit 272 par an
au total	6.613	soit 254 par an

Aussi, en 1970, je pensais que c'était une moyenne de 250 araignées que l'on continuerait à découvrir chaque années, et je criai: "halte-là"!

Voici, maintenant, les chiffres des sept dernières années, de 1966 à 1972, toujours d'après le *Zoological Record*<sup>1</sup>:

1966: 102 n. sp.	1970: 221 n. sp.
1967: 118 n. sp.	1971: 126 n. sp.
1968: 221 n. sp.	1972: 166 n. sp.
1969: 126 n. sp.	

soit un total de 1.058 n. sp. avec une moyenne de 151 par an.

<sup>1</sup> En 1978, il est regrettable que le *Zoological Record* soit en retard de cinq ans.

\* Adresse de l'auteur: 43 route de Narbonne, 31000 Toulouse.

Cette moyenne de 151 araignées nouvelles chaque année est de bon augure par rapport aux 254 qu'il y avait de 1940 à 1965. Avait-on entendu mon cri d'alarme ? Toujours est-il qu'il y a là une nette régression, et c'est heureux... Cela permet de penser que, de nos jours, les systématitiens et les taxonomistes ne créent une espèce nouvelle qu'après avoir bien recherché dans les écrits antérieurs et dans les collections, qu'elle n'était pas encore décrite; c'est, en effet, à cette seule condition que l'espèce est nouvelle. D'ailleurs, il faut bien envisager qu'un jour, toutes les araignées auront été décrites et qu'on n'en trouvera plus une seule nouvelle.

Il est regrettable que je n'aie pu poursuivre l'analyse des travaux parus depuis 1939, pour relever toutes les citations d'araignées et noter le nombre de fois que les espèces nouvelles étaient retrouvées. Mais, autant que j'ai pu en juger, en parcourant tous les articles que je reçois, il semble que ce soit toujours les 3.000 espèces bien connues que l'on recueille le plus souvent.

D'autre part, j'envisage que pour faire de la bonne détermination, il faut travailler sur une espèce dont on a plusieurs représentants (disons dix, quinze, vingt) récoltés dans un même lieu, les uns près des autres, ce qui permet de penser que ces individus appartiennent à une même espèce; alors, si l'on note sur certains spécimens de petites différences pour tel ou tel caractère, il faut admettre qu'il s'agit là de la variabilité normale qui existe dans chaque espèce et non de différences résultant de la présence de deux, trois ou quatre espèces. On doit s'interdire de décrire une espèce nouvelle sur un seul exemplaire existant.

Par la suite, il serait nécessaire aussi de faire l'élevage de chacune des espèces, voir l'accouplement, la ponte, élever une cinquantaine de jeunes issus d'un même cocon, pour s'assurer de cette variabilité de l'espèce.

De plus, ce genre de travail permettrait de fournir les grands musées mondiaux en espèces bien identifiées que pourraient consulter les chercheurs de chaque pays et permettre ainsi d'utiles comparaisons.

Enfin, il faudrait maintenant que les systématiciens aranéologues se spécialisent chacun dans un groupe déterminé pour l'étudier à fond, se procurent toutes les espèces déjà décrites (et, au besoin, aillent les consulter sur place dans les musées ou les laboratoires où elles se trouvent) pour faire les comparaisons nécessaires, ce qui, je pense, donnerait pas mal de noms en synonymie. Le spécialiste pourra ainsi établir de bonnes clés dichotomiques de détermination.

Tout cela, je le sais, est un bien gros travail, mais c'est le seul qui pourra permettre d'établir avec certitude le nombre réel des araignées valables; c'est à ce chiffre que doit conduire l'inventaire de la Nature. Pour l'instant, il y aurait jusqu'en 1972:  $23.398 + 6.613 + 1.058 = 30.069$  araignées; pour moi, ce chiffre dépasse déjà la réalité.

Il résultera encore de ces travaux qu'un grand nombre d'espèces décrites comme nouvelles ne pourront jamais être identifiées; cela veut dire que leur nom ne correspond à aucun animal réel; logiquement, il faudra se décider à supprimer tous ces noms inutiles.